



FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

NIV _____ Code de produit _____

Date de mise en circulation (jj/mm/aaaa) _____ Kilométrage actuel _____

Année modèle _____ Marque _____ Modèle _____

*Lire les descriptions immédiatement ci-dessous
et entrer la lettre P ou L dans l'une des cases.*

Usage personnel ou professionnel (entrer P) | _____

Usage commercial léger (entrer L)

***Usage commercial léger :** Tout véhicule admissible faisant partie d'un parc de véhicules de location journalière, de livraison ou de service ou pour le covoiturage en conformité avec les spécifications en matière de poids et de remorquage, telles que stipulées par le constructeur du véhicule. **Les véhicules non admissibles figurent au verso.**

Code de titre Prénom Initiale de second prénom

Nom de famille (ou nom de l'entreprise)

Nom préféré ou surnom

Adresse

Ville Province Code postal

Langue de correspondance Téléphone à domicile - Courrier électronique

Téléphone au travail - Télécopieur - Téléphone cellulaire -

À L'ACHAT DU CONTRAT Prix du plan
 Date de vente du plan (jj/mm/aaaa)

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Code de plan _____	Description du plan _____	\$
Code de plan _____	Description du plan _____	\$
Code de plan _____	Description du plan _____	\$
Code de plan _____	Description du plan _____	\$
Code de plan _____	Description du plan _____	\$

Numéro du bon de travail pour l'inspection/réapplication du véhicule (s'il y a lieu) _____ Prix total \$ _____

Numéro d'autorisation de vente (s'il y a lieu) | Total des taxes \$ |

Source de financement (s'il y a lieu) _____

Nom du conseiller en vente ou du préposé au service après-vente _____ SID _____

Nom du directeur commercial _____ SID _____

Nom de la concession _____ Code

--	--	--	--	--

Aucun concessionnaire, son représentant ou employé n'est habilité à faire une promesse ou une déclaration, ou à conclure une entente non prévue conformément aux politiques de FCA Canada Inc. quant au contrat de service ni dans la présente demande. FCA Canada Inc. n'assumera aucune responsabilité quant à une telle promesse, entente ou déclaration.

À L'INTENTION DU DEMANDEUR : Vous reconnaissez que vous avez le choix entre plusieurs contrats de service de FCA Canada Inc. offrant différents avantages pour votre véhicule. Vous attestez avoir reçu une brochure qui explique les options qui vous sont offertes. En signant, vous agreez que les renseignements mentionnés précédemment sont conformes à la vérité, que vous avez lu le recto et le verso de la présente demande, que vous avez lu les modalités du contrat de service que vous demandez au concessionnaire et que vous comprenez la couverture du contrat de même que ses restrictions et ses exclusions. FCA Canada Inc. se réserve le droit de résilier en tout temps un contrat de service qu'elle a accepté si elle se rend compte que votre véhicule y est non admissible, ou qu'il l'est devenu, ou que les renseignements fournis aux présentes sont inexacts.

À L'INTENTION DU CONCESSIONNAIRE : En signant, vous attestez les options applicables du contrat de service de FCA Canada Inc. ont été examinées avec le demandeur, que le véhicule est admissible au contrat spécifié et que vous avez remis au client une copie du présent formulaire indiquant, le cas échéant, le prix d'achat total, et que vous fournirez le service comme prévu par les modalités. FCA Canada Inc. se réserve le droit de résilier à tout moment un contrat qu'elle a accepté si elle se rend compte que les renseignements fournis aux présentes sont inexacts.

Signature du client _____ Signature du concessionnaire _____ Date _____

AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DU DEMANDEUR

Veuillez garder le présent formulaire pour avoir la preuve que vous avez demandé le contrat de service qui y est indiqué. Lorsque nous aurons approuvé la présente demande que votre concessionnaire nous aura soumise par voie électronique, nous vous aviserons par courrier des modalités de votre contrat. Veuillez examiner celles-ci attentivement. Les demandes refusées sont retournées par voie électronique à votre concessionnaire, le ou les motifs du refus y étant précisés. Si vous n'avez pas reçu notre avis d'acceptation dans un délai raisonnable, veuillez communiquer avec votre concessionnaire. Chaque concessionnaire a la possibilité de vérifier l'acceptation ou le refus le lendemain de la soumission de l'inscription par voie électronique.

VÉHICULES NON ADMISSIBLES

Véhicules ou genres d'utilisation non admissibles aux contrats de FCA Canada Inc. :

- Taxis, covoiturage, autobus
- Services d'urgence (police, ambulance)
- Livraison postale
- Camions-bennes et chasse-neige
- Usage hors route dans des conditions difficiles
- Véhicules non conformes aux normes canadiennes
- Véhicules non utilisés conformément aux indications du fabricant quant aux capacités d'intervention et de remorquage
- Véhicules modifiés ou transformés, notamment les autocaravanes (les fourgonnettes transformées par les carrossiers agréés de FCA Canada Inc. sont admissibles, mais une autorisation est nécessaire pour l'inscription au plan)
- Véhicules dont la garantie initiale a été annulée ou limitée par le fabricant
- Véhicules ayant été déclarés perte totale par un assureur
- Véhicules dont le poids total en charge est supérieur à 8 900 kg

RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DU CONTRAT

Une fois que FCA Canada Inc. a accepté la présente demande, le ou les propriétaires ou le ou les conducteurs doivent conduire et entretenir ce véhicule comme il convient, conformément aux directives données dans le guide de l'automobiliste fourni par le fabricant du véhicule.

Ils doivent conserver tous les reçus d'entretien comme preuve que l'entretien périodique régulier prescrit par le fabricant pour le genre d'utilisation auquel le véhicule est destiné a été respecté. FCA Canada Inc. peut refuser le paiement des réparations au titre du contrat s'ils ne peuvent fournir lesdits reçus d'entretien régulier.

Ces reçus sont également exigés avant le transfert de la garantie du contrat de service à un acheteur postérieur.

La responsabilité incombe au(x) titulaire(s) du contrat d'informer l'acheteur de l'obligation de faire effectuer le transfert de la partie non expirée dudit contrat chez un concessionnaire de FCA Canada Inc. dans les 30 jours du changement de propriété du véhicule. Le contrat de service sera résilié à défaut d'une telle demande de transfert dans le délai imparti.